

RAPPORT D'ÉTUDE

Insee - Nord-Pas-de-Calais

**Document finalisé
en juin 2013**

Sommaire

Synthèse	3
Présentation du contexte	4
Partie 1 : Premier dénombrement des entreprises accompagnées à l'international entre 2007 et 2010	6
Partie 2 : Principales caractéristiques économiques et financières des entreprises accompagnées entre 2007 et 2010	13
Partie 3 : Méthode économétrique d'évaluation du dispositif d'accompagnement à l'international en 2007 et 2008	18
Annexe 1 : Données détaillées pour le calcul des ratios économiques et financiers	23
Annexe 2 : Méthode économétrique d'évaluation	25
Annexe 3 : Sources statistiques	26

Directeur de la Publication : Daniel Huart

Coordination du rapport : Delphine Léglise

Suivi partenarial : Arnaud Degorre, Jean Bresner, Delphine Léglise, Thomas Vacher et Claire Warzee (Insee), Pascal Delafosse, Stéphane Humbert, Eugène Johnson, Karine Margerin et Hélène Varlet (Région Nord-Pas-de-Calais), Nathalie Baude et Stéphane Bossavit (CCI International)

Synthèse

Afin de favoriser l'accès aux marchés internationaux d'un plus grand nombre d'entreprises régionales, et tout particulièrement celles relevant des pôles d'excellence ou de compétitivité, la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR), plus précisément CCI International, et la Région Nord-Pas-de-Calais ont élaboré une stratégie commune cadrée par une convention pluriannuelle. Cette stratégie commune se fonde sur :

- une approche sectorielle fondée sur l'organisation du réseau consulaire, sur le SRDE et venant en complément aux actions menées par les opérateurs sectoriels existants ;
- un accompagnement adapté aux différentes entreprises en fonction de leur maturité à l'international (avec une attention particulière portée aux primo exportateurs) ;
- une déclinaison géographique, avec des programmes d'action et des produits répondant mieux aux attentes des entreprises et à la difficulté d'approche des marchés ;
- la mise en place d'une « boîte à outils » de l'exportateur régional.

Le dispositif d'accompagnement à l'export tel que décrit dans la convention cadre s'appuie sur une large palette d'actions et de prestations. Entre 2007 et 2010, ce sont près de 6 500 actions qui ont ainsi été suivies par plus de 2 000 entreprises implantées en Nord-Pas-de-Calais.

Les entreprises accompagnées à l'international ont un profil comparable à celui des entreprises exportatrices avec une taille plus élevée qu'en moyenne régionale et une concentration dans quelques secteurs d'activités comme l'industrie, le commerce de gros ou les services d'appui aux entreprises.

Les entreprises accompagnées représentent une part importante du chiffre d'affaires à l'export ; leur taux à l'export - rapport entre le chiffre d'affaires à l'export et le chiffre d'affaires total - est trois fois plus élevé chez les PME accompagnées qu'en moyenne régionale. Sur la période d'observation, les PME accompagnées ont, de plus, stabilisé leur chiffre d'affaires à l'export alors que celui-ci était en retrait en moyenne régionale. Le dispositif semble en outre faciliter le démarrage d'une première activité d'exportation. Parmi les entreprises accompagnées, environ une entreprise « non exportatrice » sur trois est passée à l'export l'année suivante. Si l'on compare avec l'ensemble des PME régionales ayant un profil comparable et sur la même période, 12% environ sont passées à l'export. Néanmoins, ces constats n'ont pas pu être confortés par la méthode économétrique d'évaluation mise en œuvre à l'Insee, le nombre d'entreprises accompagnées n'étant pas suffisant pour s'assurer de la robustesse des résultats statistiques.

Présentation du contexte

Dans un souci de favoriser l'accès aux marchés internationaux d'un plus grand nombre d'entreprises régionales, et tout particulièrement celles relevant des pôles d'excellence ou de compétitivité, la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR) et la Région Nord-Pas-de-Calais ont élaboré une stratégie commune, stratégie reprise dans le cadre du Schéma régional de développement économique (SRDE). Dans le cadre de l'élaboration du SRDE, pilotée par la Région Nord-Pas-de-Calais, quatre axes d'intervention ont été identifiés à l'international :

- l'internationalisation des PME régionales ;
- la prospection et la recherche d'investisseurs ;
- la communication économique à l'international avec la construction d'une image régionale à l'international ;
- la coopération économique décentralisée.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, une nouvelle organisation, dénommée « CCI International Nord-Pas-de-Calais » a été mise en place afin de décliner plus efficacement la stratégie internationale définie dans le SRDE et « d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'internationalisation » (Extrait du SRDE – conférence Permanente du 24 mai 2006). Dans ce cadre, CCI International Nord-Pas-de-Calais mobilise des collaborateurs spécialisés à l'international issus de l'entreprise afin de proposer aux entreprises un accompagnement complet avec :

- un accueil de proximité, essentiel à l'identification des nouvelles entreprises susceptibles de pouvoir engager une démarche d'internationalisation ;
- un travail en réseau, avec des conseillers spécialisés par métier, secteur d'activité ou zone géographique, et couvrant l'ensemble de la région.

La Région Nord-Pas-de-Calais et CCI International ont ainsi signé une convention cadre pluriannuelle couvrant la période 2007-2010 visant à mettre en place une stratégie commune basée sur :

- une approche sectorielle fondée sur l'organisation du réseau consulaire, sur le SRDE et venant en complément aux actions menées par les opérateurs sectoriels existants ;
- un accompagnement adapté aux différentes entreprises en fonction de leur « maturité » à l'international (avec une attention particulière portée aux nouveaux exportateurs) ;
- une déclinaison géographique, avec des programmes d'action et des produits répondant mieux aux attentes des entreprises et à la difficulté d'approche des marchés ;
- la mise en place d'une « boîte à outils » de l'exportateur régional, afin d'accompagner au quotidien les entreprises régionales dans leurs projets à l'international.

Concrètement, CCI International Nord-Pas-de-Calais s'est engagé à développer son action d'accompagnement autour de quatre objectifs opérationnels.

Objectif 1 - Veille, information, sensibilisation

- Objectif 1.1 - Veille documentaire active des marchés étrangers autour des axes sectoriels prioritaires du SRDE.

CCI International, partenaire agréé d'Ubifrance en région, a vocation à compléter la veille menée par les pôles d'excellence régionaux par une veille des marchés internationaux et à réaliser à leur demande des études spécifiques.

- Objectif 1.2 - Information et sensibilisation

Cette démarche vise à sensibiliser les entreprises aux opportunités offertes par les marchés étrangers. L'objectif est de rencontrer des entreprises au travers de rendez-vous individuels et réunions collectives en identifiant les évolutions des besoins pour adapter les prestations proposées.

- Objectif 1.3 - Observatoire Régional des Échanges Internationaux (OREI).

L'Observatoire permet d'évaluer les modifications de comportement des entreprises régionales actives à l'international, et d'anticiper l'évolution de leurs besoins d'appui, en véritable outil d'aide à la décision. L'objectif est de continuer à faire évoluer cet outil afin de permettre un suivi sur le long terme des entreprises exportatrices.

Objectif 2 - Accompagnement commercial

- Objectif 2.1 - Conseil et suivi individualisé : Identification et accompagnement individuels des nouveaux exportateurs grâce à l'outil Eval'Export®

Cette action a pour objectif de renforcer la structuration des entreprises afin de pérenniser leur activité à l'international. Eval'Export® est un outil de diagnostic international développé par CCI International avec Ernst & Young. A partir de profils d'excellence, il permet de proposer un programme complet de mise à niveau de l'entreprise pour lui permettre d'aborder l'international dans les meilleures conditions.

- Objectif 2.2 - Approche par les pôles d'excellence et de compétitivité

L'accompagnement des pôles d'excellence et de compétitivité se traduit par des missions techniques collectives de prospection, des missions de benchmark exploratoires, des rencontres d'acheteurs en France ou à l'étranger, un accompagnement individuel par approche géographique. Ces approches sont déclinées autour de couples secteurs/pays définis et mis en œuvre en concertation avec les pôles d'excellence et de compétitivité.

- Objectif 2.3 – Approche par les marchés

En complément à l'action sectorielle menée dans le cadre du SRDE, CCI International propose également des actions d'accompagnement commercial dans un cadre sectoriel élargi, sur une sélection de marchés.

Objectif 3 - Foires et Salons à l'étranger

- Objectif 3.1. – Prospection commerciale

Une veille active est menée pour identifier les salons les plus importants sur les secteurs prioritaires dans leur ensemble ou sur des segments spécifiques de marchés. A cet effet, des missions sur les salons sont organisées en collaboration avec les pôles d'excellence et de compétitivité en vue de compléter la veille documentaire des marchés et favoriser la recherche de partenaires techniques ou commerciaux pour les entreprises régionales.

- Objectif 3.2 - Stands collectifs régionaux : Département Foires et Salons Internationaux

Des stands collectifs régionaux sont organisés sur les principaux salons internationaux pour le compte des entreprises régionales, prioritairement autour des axes sectoriels du SRDE. L'accompagnement proposé est global et comprend une préparation des entreprises en amont du salon, un accompagnement logistique et commercial sur place et un suivi post-opération.

Objectif 4 - Suivi commercial et technique

- Objectif 4.1 - Développement des compétences et des bonnes pratiques : cycle de perfectionnement International, accompagnement juridique et centre de médiation

L'objectif est de former chaque année des stagiaires professionnels dans le cadre de la formation continue ou du Droit Individuel à la Formation (DIF) et de conseiller des entreprises sur le cadre contractuel à l'international.

- Objectif 4.2 - Appui au développement international des pôles d'excellence et de compétitivité : Groupements sectoriels internationaux

L'objectif est d'accompagner la création et le fonctionnement de groupements d'exportateurs : démarrage du groupement, approche commune d'un marché, participation groupée aux foires et salons, partage de force commerciale export, réponse commune aux appels d'offres.

- Objectif 4.3 - Insertion des jeunes et structuration des services internationaux des PME : volontariat à l'international en entreprise.

Le Volontariat à l'International en Entreprise (VIE) permet aux jeunes de se bâtir une expérience internationale et aux entreprises de franchir le pas vers un premier recrutement export. En parallèle, le rapprochement des jeunes et des entreprises est favorisé à l'occasion d'un Forum annuel de l'Emploi International, organisé en partenariat avec les établissements d'enseignement.

Partie 1 : Premier dénombrement des entreprises accompagnées à l'international

Le fichier complet des entreprises accompagnées entre 2007 et 2010 reprend au total 6 447 actions concernant 2 011 entreprises (dont 259 entreprises ayant leur siège hors région, comptabilisées au titre d'opérations d'envergure internationale, qui ne pourront au final pas être retenues dans le cadre de l'étude d'évaluation du dispositif) :

Tableau 1 : dénombrements de la base de données

Unités : nombre, %

	2007	2008	2009	2010
Nombre d'actions	798	2 218	1 699	1 732
Nombre d'entreprises différentes	549	1 073	753	826
Nombre d'entreprises n'ayant bénéficié d'un accompagnement qu'au cours de la seule année considérée	207	485	223	343
Part de ces entreprises dans le total annuel	38 %	45 %	30 %	42 %
Part de ces entreprises dans le total des quatre années (2 011 etps)	10 %	24 %	11 %	17 %
Nombre d'entreprises apparaissant les quatre années	114 (part de 6%)			

Note : Le suivi des entreprises a débuté en 2007, l'année 2007 n'est donc que partiellement couverte.

A noter que 427 entreprises apparaissent deux années parmi les quatre années étudiées (sur 2 011 entreprises différentes au total, soit une part de 21 %) et que 212 entreprises apparaissent trois années parmi les quatre années étudiées (soit une part de 11 %).

Sur les quatre années étudiées, la part des entreprises entrées dans le dispositif au cours d'une seule année oscille entre 30 % et 45 %. Plus de la moitié des entreprises ont donc été accompagnées pendant au moins deux ans (sachant que 6 % seulement des 2 011 entreprises sont présentes au cours des quatre années étudiées). En moyenne sur la période, une entreprise aura été associée à 3 actions.

Les quatre objectifs décrits dans la partie « présentation du contexte » et détaillés dans l'annexe 1 peuvent se décliner et se regrouper en **douze sous axes** à savoir :

- Foires et salons (expositions)
- Foires et salons (prospection)
- Appui pôles et groupements
- Emploi et VIE
- Formation
- Accompagnement individualisé (dont approche primo-exportateurs, diagnostics PiDi et Eval'Export)
- Approche commerciale par les marchés
- Approche commerciale sectorielle
- Information et sensibilisation
- Veille et études

Tableau 2 : Répartition des 2 011 entreprises selon le nombre de sous axes auxquels elles ont participé entre 2007 et 2010

Nombre de sous-axes	Nombre d'entreprises concernées	Part
1	1 284	63 %
2	387	19 %
3	167	8 %
4	110	5 %
5	40	2 %
6 et plus	23	1 %

Pour les entreprises qui n'ont participé qu'à un seul sous axe, il s'agit le plus souvent du sous axe information et sensibilisation (48 %), du sous axe veille et études (13 %) ou du sous axe formation (11 %).

A un niveau plus fin, ces sous-axes peuvent se décliner en **40 sous-codes** à savoir :

- Stands collectifs régionaux prioritaires
- Autres salons répondant à une demande des entreprises

- Prospections salons
- Promotion, événement sur salons
- Animation de groupements
- Constitution de groupements
- Accompagnement financier
- Promotion des VIE (dont un sous code pour l'accompagnement financier)
- Cafés de l'international
- Cycle de perfectionnement
- Eval'export
- PIDI (Programme Intégré de Développement à l'International)
- Prospection individuelle
- Missions multisectorielles
- Missions de benchmark
- Missions de prospection commerciale
- Clubs, échanges d'expérience
- Rencontres d'affaires
- Journées multisectorielles
- Journées pays sectorielles
- Prix régional de l'exportateur
- Programme « Réussir à l'international »
- Séminaire
- Débat
- Information
- 14 autres sous codes relatifs aux foires et salons organisées principalement par les pôles de compétitivité.

Sur les 2 011 entreprises distinctes de la période 2007-2010, 1 063 n'ont participé qu'à un seul « sous code » soit 53 % du total. Au niveau des actions menées, il ressort que plus de la moitié des entreprises entre dans le dispositif pour une action ciblée. Une première analyse de données ne permet pas de conclure à une combinaison d'aides particulière (hors lien évident tel qu'entre constitution de groupement et animation de groupement).

Afin de préparer la phase d'évaluation du dispositif, les actions du dispositif d'accompagnement ont été regroupées en **quatre grands groupes** en fonction de leur impact supposé sur l'ouverture à l'international.

- Le groupe 1, groupe à l'impact supposé le plus grand, regroupe les actions du sous-axe « foires et salons (exposition) » ;
- Le groupe 2 regroupe les actions de l'axe « prospection » (à savoir les trois sous-axes « accompagnement individuel », « approche commerciale par les marchés » et « approche commerciale sectorielle ») ainsi que le sous-axe « emploi et VIE » ;
- Le groupe 3 regroupe les actions des sous-axes « appui pôles et groupements » et le sous-axe « formation »
- Le groupe 4, groupe à l'impact supposé le plus faible, reprend les actions de l'axe « veille, information, journées pays » et le sous-axe « pôles réunion ».

Selon ce regroupement, les actions d'accompagnement menées entre 2007 et 2010 se répartissent de la façon suivante :

- Groupe 1 : 683 actions
- Groupe 2 : 1 221 actions
- Groupe 3 : 1 011 actions
- Groupe 4 : 3 532 actions

Par la suite et en particulier dans la partie évaluation du dispositif, pour les entreprises ayant participé à différentes actions d'accompagnement, seul le groupe à l'impact supposé le plus élevé sera étudié.

Partie 2 : Principales caractéristiques économiques et financières des entreprises accompagnées entre 2007 et 2010

Les principales caractéristiques des entreprises accompagnées entre 2007 et 2010 sont conformes aux caractéristiques générales des entreprises exportatrices telles qu'elles ont été présentées dans le Pages de Profils n°106 de juin 2012 intitulé « 7 300 PME nordistes ouvertes à l'international » avec en particulier une concentration dans quelques secteurs d'activité ou encore des entreprises de plus grande taille (y compris sur le champ des PME uniquement).

1. Vue d'ensemble des entreprises accompagnées

Une majorité d'entreprises de moins de 250 salariés

Entre 2007 et 2010, près de 950 entreprises régionales accompagnées sur 1 000 sont des petites et moyennes entreprises (PME). Le reste des entreprises accompagnées est constitué d'entreprises de 250 salariés et plus. Cette répartition PME - entreprises de 250 salariés et plus est légèrement différente de celle du reste des entreprises régionales (998 entreprises sur 1 000 étant une PME).

Dans la suite de l'étude, sauf indication contraire, le champ sera restreint aux seules PME d'une part parce que cette catégorie d'entreprises est la cible principale du dispositif d'accompagnement à l'international et d'autre part parce que la logique de l'ouverture à l'international des entreprises de 250 salariés ou plus est sensiblement différente de celle des PME (les plus grandes entreprises peuvent disposer de ressources humaines suffisante pour gérer l'aspect ouverture à l'export, les plus grandes entreprises font plus souvent partie de groupes d'entreprises pour lesquels les têtes de groupe, et donc les centres de décision, peuvent se situer hors de la région Nord-Pas-de-Calais). A noter que le nombre d'entreprises de 250 salariés et plus accompagnées serait de toutes façons trop faible pour être représentatif.

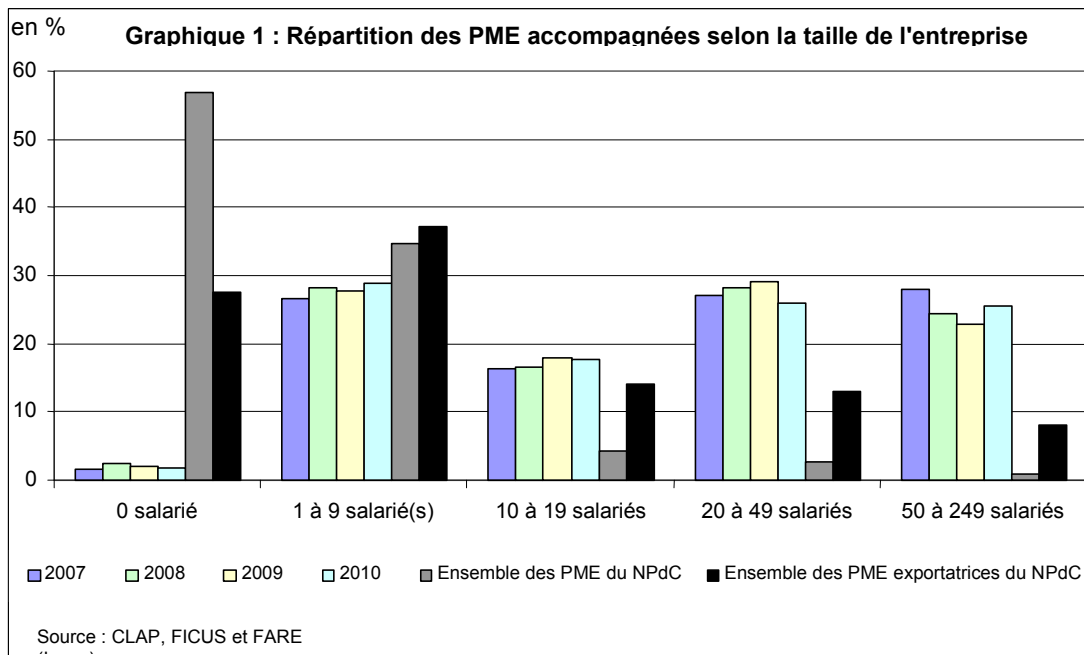
La plupart des entreprises accompagnées sont des entreprises régionales, de type mono-établissement

L'ensemble des entreprises accompagnées sont implantées en Nord-Pas-de-Calais via au moins un de leurs établissements. En 2007, 94,8 % des PME accompagnées possèdent même leur siège social localisé en Nord-Pas-de-Calais. En 2010, cette proportion passe à 88,5 % des PME accompagnées, soit une diminution de 6,3 points sur la période. A l'inverse, la part de PME accompagnées, dont le siège social est extérieur à la région, est en progression passant de 5,2 % en 2007 à 11,5 % en 2010 (sachant également que sur les dernières années, des modifications ont été apportées sur le type d'actions menées et que CCI international peut être amenée à porter un action nationale). Parmi ces dernières, une large proportion d'entreprises est installée en région Île-de-France : les deux tiers en 2007 et près de la moitié en 2010.

Les PME accompagnées sont en grande majorité, plus de 7 sur 10, des entreprises mono-établissements. Les PME composées de deux établissements représentent près de 2 PME sur 10 ; le reste des PME accompagnées, soit 1 sur 10, se composent de 3 établissements et plus. Entre 2007 et 2010, le poids des PME constituées d'un seul établissement diminue très légèrement, celui des PME contrôlant 2 établissements augmentant.

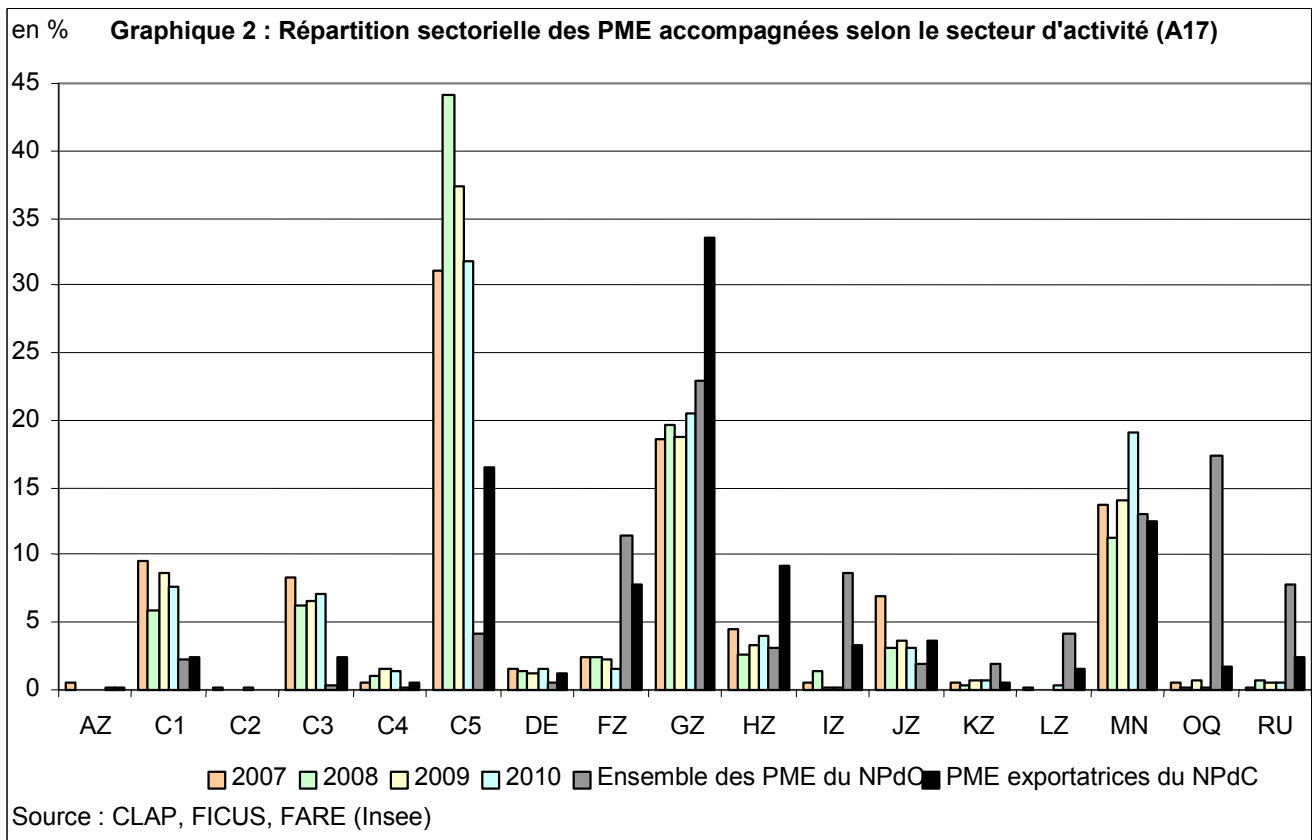
Les entreprises accompagnées sont plus fréquemment de « grandes » PME

Contrairement à la structure globale du tissu productif régional principalement composé d'entreprises n'employant aucun salarié (y compris si l'on se restreint aux PME exportatrices), les PME régionales accompagnées emploient au moins un salarié. Les entreprises n'employant pas de salariés sont ainsi très peu présentes parmi les PME régionales accompagnées, autour de 2 % sur la période d'observation, alors qu'elles représentent plus de la moitié des PME régionales. Inversement, la proportion des entreprises employant entre 10 et 249 salariés est nettement plus élevée chez les entreprises accompagnées qu'en moyenne régionale.



Note de lecture : en 2010, 29 % des PME accompagnées sont des entreprises employant entre 1 et 9 salariés alors qu'en moyenne régionale, les entreprises de 1 à 9 salariés regroupent 37,5 % des PME.
 Note : Les données pour l'ensemble des PME (exportatrices) du Nord-Pas-de-Calais portent sur l'année 2010.

Trois secteurs principalement concernés : Fabrication d'autres produits industriels, Commerce et enfin Activités scientifiques et techniques



Note de lecture : en 2008, 44,1 % des PME accompagnées appartient au secteur de la fabrication d'autres produits industriels (C5).

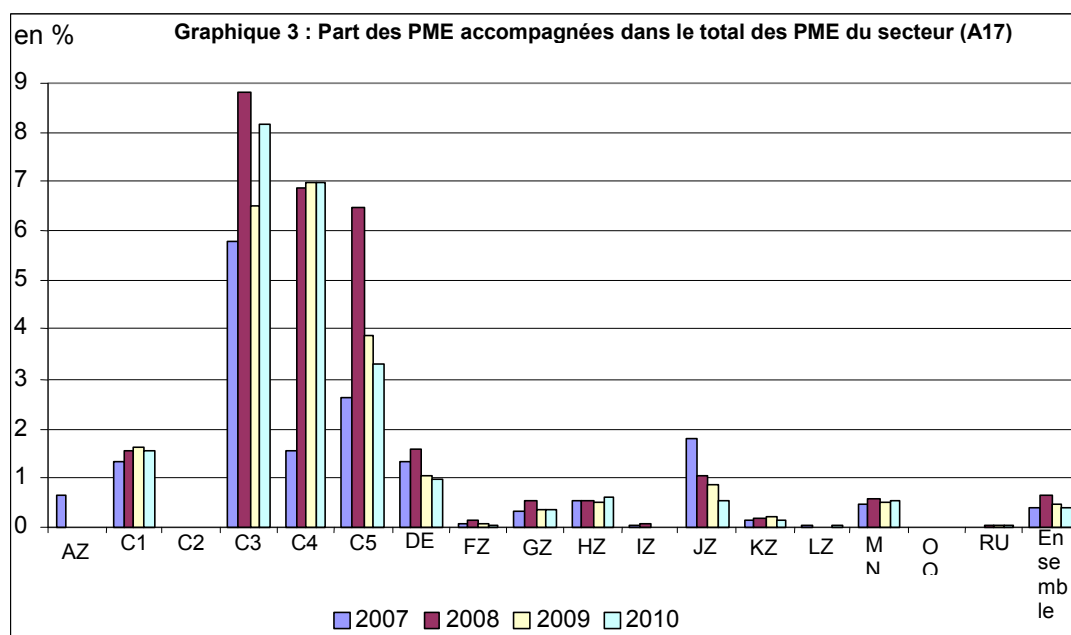
Pour mémoire : Intitulés des secteurs d'activité

A17	Libellé A17
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C2	Cokéfaction et raffinage
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines
C4	Fabrication de matériels de transport
C5	Fabrication d'autres produits industriels
DE	industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services

Entre 2007 et 2010, avec 31 à 44 PME régionales accompagnées sur 100, le secteur de la fabrication d'autres produits industriels se démarque nettement du reste des secteurs d'activité. Ce secteur est largement surreprésenté, comparativement à son poids moyen dans l'ensemble des PME régionales y compris si l'on se restreint aux PME exportatrices. En ajoutant les secteurs du commerce et des activités scientifiques et techniques, deux secteurs « exportateurs » très présents également dans l'ensemble du tissu productif régional, sont ainsi regroupés entre 64 % et 75 % des entreprises accompagnées.

Les secteurs de l'industrie agro-alimentaire et de la fabrication d'équipements électroniques connaissent une situation comparable au secteur de la fabrication d'autres produits industriels (de façon moins marquée toutefois), à savoir un poids dans l'ensemble des entreprises accompagnées plus important que le poids du secteur en moyenne régionale.

Une mobilisation du dispositif d'accompagnement à l'international plutôt dans des secteurs industriels



Note de lecture : En 2008, 8,8 % des PME du secteur C3 (Fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques) ont bénéficié d'un accompagnement à l'export.

Source : CLAP, FICUS et FARE (Insee)

Les PME régionales les plus « utilisatrices » du dispositif d'accompagnement à l'international se situent dans trois secteurs industriels : fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques (C3), fabrication de matériels de transport (C4) et, dans une moindre mesure, fabrication d'autres produits industriels (C5). Par « utilisatrices », sont désignées les activités pour lesquelles la part des entreprises accompagnées dans l'ensemble des entreprises du secteur est la plus élevée. A l'opposé, peu de PME bénéficient d'un accompagnement à l'export dans les secteurs de la construction, de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et action sociale et dans les autres activités de services.

Encadré : Zoom sur les principaux secteurs des PME régionales accompagnées

Analyse des PME accompagnées du secteur C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac

Selon les années, les PME accompagnées de ce secteur représentent entre 5,9 % et 9,5 % de l'ensemble des PME accompagnées. Les PME accompagnées se concentrent principalement dans trois sous- secteurs :

- Pour 10 entreprises du secteur C1 accompagnées, 3 relèvent de la fabrication d'autres produits alimentaires;
- Pour 10 entreprises du secteur C1 accompagnées, 2 relèvent de la fabrication de boissons ;
- Pour 10 entreprises du secteur C1 accompagnées, 2 relèvent de la transformation et conservation de poisson, crustacés, mollusques.

La fabrication d'autres produits alimentaires comprend : la fabrication de sucre, la fabrication de cacao, chocolat et produit de confiserie, café et thé transformé, la fabrication de condiments et assaisonnement, la fabrication de plats préparés.

Analyse des PME accompagnées du secteur C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines

Les PME accompagnées dans ce secteur pèsent entre 6,3 % et 8,3 % de l'ensemble des PME accompagnées selon les années.

- Pour 10 entreprises du secteur C3 accompagnées, 5 relèvent de la fabrication de machines et équipements à usage général.

En outre, deux autres sous-secteurs ont une place relativement significative :

- Pour 10 entreprises du secteur C3 accompagnées, 2 relèvent de la fabrication d'autres machines à usages spécifiques ;
- Pour 10 entreprises du secteur C3 accompagnées, 1 relève de la fabrication d'autres équipements électriques.

Analyse des PME accompagnées du secteur C5 : Fabrication d'autres produits industriels

Les PME accompagnées dans ce secteur représentent entre 33,1 % et 44,1 % de l'ensemble des PME accompagnées. Les PME accompagnées se concentrent principalement dans deux sous-secteurs :

- Pour 10 entreprises du secteur C5 accompagnées, 3 relèvent de la fabrication de produits en plastique ;
- Pour 10 entreprises du secteur C5 accompagnées, 2 relèvent de la fabrication de textile ;

et dans une moindre mesure dans deux sous-secteurs :

- Pour 10 entreprises du secteur C5 accompagnées, 1 relève de l'activité de forge, traitement des métaux, usinage ;
- Pour 10 entreprises du secteur C5 accompagnées, 1 relève de la réparation et installation de machines et d'équipements.

Analyse des PME accompagnées du secteur GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles

Selon les années, les PME accompagnées de ce secteur concentrent entre 18,5 % et 20,4 % de l'ensemble des PME accompagnées.

- Pour 10 entreprises du secteur GZ accompagnées, 9 relèvent du commerce de gros, à l'exception des automobiles et motocycles.

De plus, les PME accompagnées dans le secteur du commerce de gros se situent principalement dans le :

- Commerce de gros de fruits et légumes (10,6 % de l'activité de commerce de gros GZ2) ;
- Commerce de gros d'autres alimentations y compris poissons et crustacés (10,1 % de l'activité de commerce de gros GZ2) ;
- Commerce de gros d'autres biens domestiques (8,3 % de l'activité de commerce de gros GZ2) ;
- Commerce de gros de fournitures individuelles divers (9,6 % de l'activité de commerce de gros GZ2).

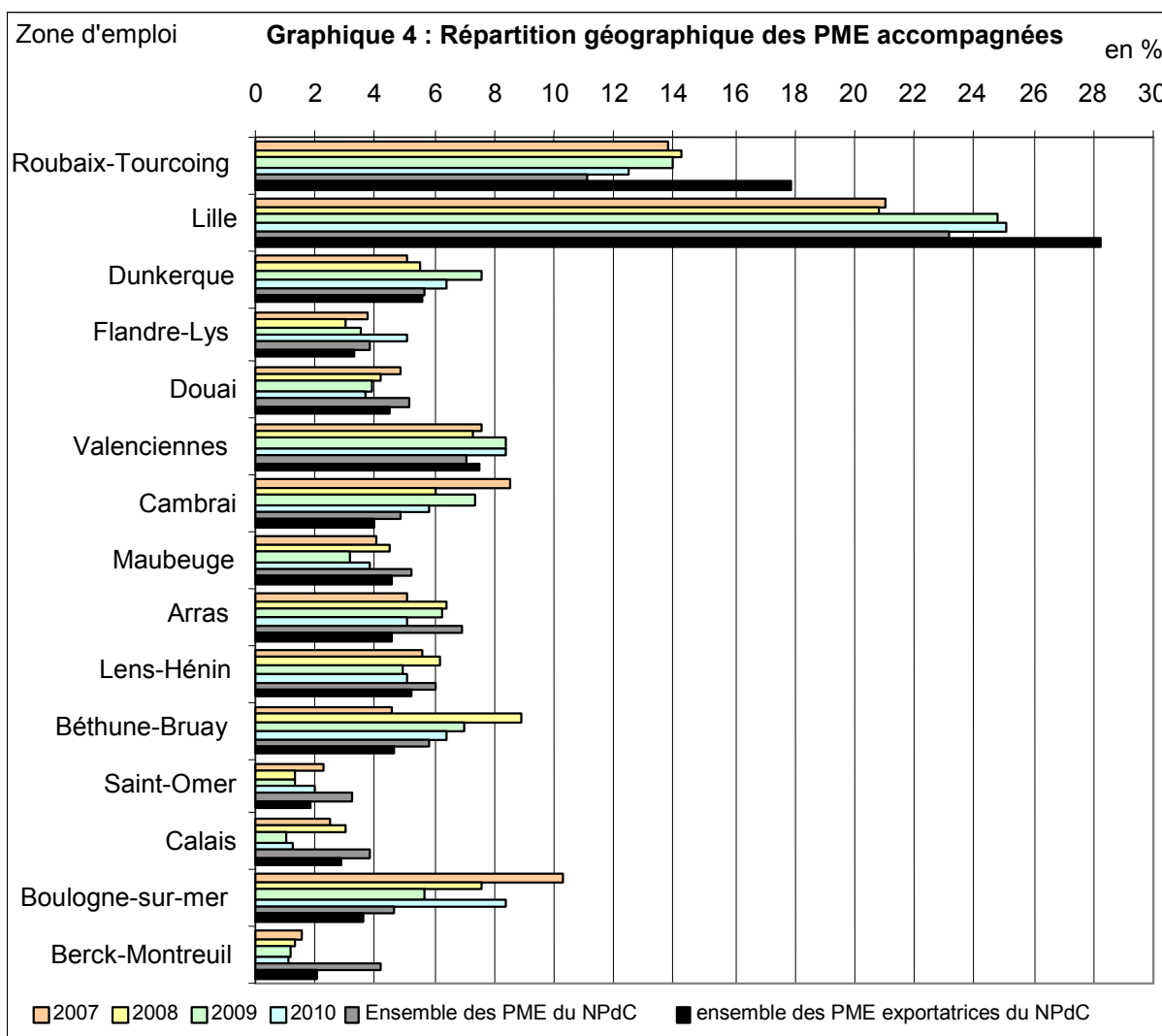
Analyse des PME accompagnées du secteur MN : activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien

Les PME accompagnées de ce secteur représentent entre 11,2 % et 19,2 % de l'ensemble des PME accompagnées. Les PME accompagnées se concentrent principalement dans deux sous-secteurs :

- Pour 10 entreprises du secteur MN accompagnées, 4 relèvent de l'architecture et ingénierie ; contrôle, analyse technique ;

Pour 10 entreprises du secteur MN accompagnées, 3 relèvent de l'activité de sièges sociaux ; conseil de gestion : 3 PME accompagnées du secteur sur 10.

De nombreuses PME accompagnées dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et Lille mais proportionnellement plus d'entreprises accompagnées dans les zones de Boulogne-sur-Mer, Cambrai et Béthune-Bruay



Note de lecture : En 2010, 25,1 % des PME accompagnées ont leur siège social localisé dans la zone d'emploi de Lille.
Source : CLAP, FICUS et FARE (Insee)

Deux zones d'emploi concentrent une grande partie des PME accompagnées : Roubaix-Tourcoing et Lille. Elles regroupent, à elles deux, plus du tiers des PME accompagnées. Toutefois, ces deux zones concentrent également une grande partie des PME exportatrices du Nord-Pas-de-Calais.

Trois zones d'emploi se démarquent par une proportion de PME accompagnées plus importantes qu'en moyenne : Boulogne-sur-Mer, Cambrai et Béthune-Bruay. Certaines actions menées par les Pôles de compétitivité ou d'excellence de la région, ciblées par exemple sur la dentelle ou sur la pêche, peuvent expliquer ce constat. Inversement, la proportion de PME accompagnées dans les zones d'emploi de Saint-Omer, Calais et Berck-Montreuil est faible, 1 à 3 %.

2. Chiffre d'affaires à l'export et ratios financiers

La période d'observation du dispositif d'accompagnement à l'export englobe la période de crise ayant touché la France à partir de l'année 2008. Au niveau régional comme en moyenne nationale, une baisse significative des exportations est observée entre 2008 et 2009. Entre 2007 et 2010, les exportations ont globalement baissé de -2 % au niveau national et de -17% en Nord-Pas-de-Calais.

Tableau 3 : Évolution des exportations françaises entre 2007 et 2011

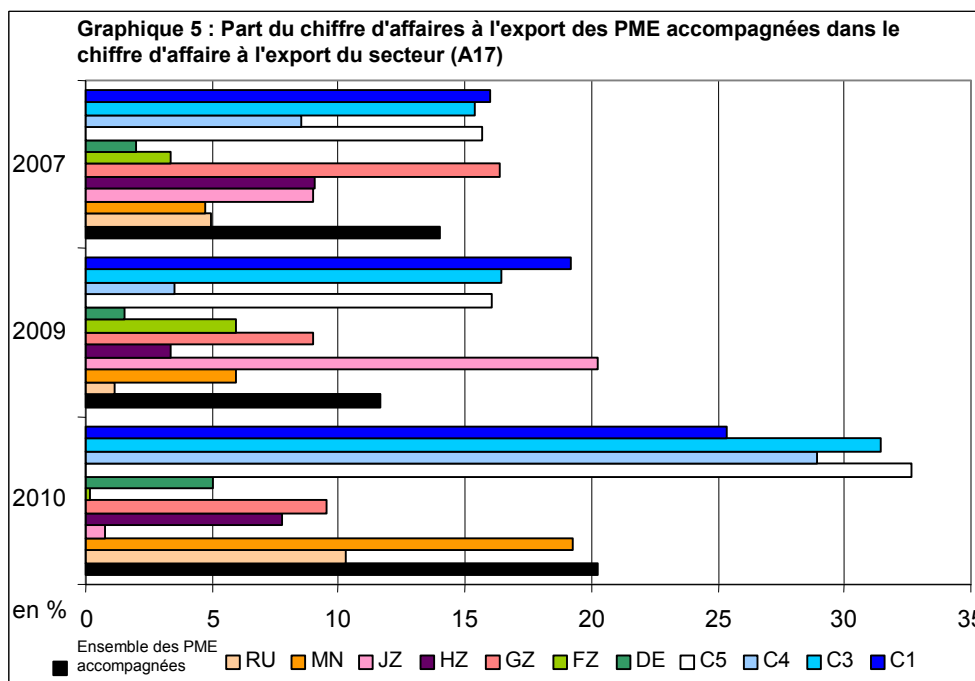
	France		Nord - Pas-de-Calais	
	Exportations à prix courants (en milliards d'€)	Évolution (des exportations en volume, indice base 100 en 2005)	Exportations (données brutes en milliards d'€)	Évolution (indice base 100 en 2005)
2005	452,9	100,0	30,3	100,0
2006	485,9	105,2	35,0	115,4
2007	506,7	107,6	36,0	118,9
2008	521,0	107,3	34,3	113,1
2009	440,7	94,4	28,3	93,3
2010	495,3	103,4	29,9	98,6
2011	538,2	108,9	32,2	106,2

Source : Eurostat, comptes nationaux et pour le Nord-Pas-de-Calais, Douanes françaises - Données caiffab hors matériel militaire

Une part du chiffre d'affaires à l'export des entreprises accompagnées dans le total du chiffre d'affaires à l'export régional plus importante en 2010 qu'en 2007

La part du chiffre d'affaires à l'export des PME accompagnées dans le chiffre d'affaires à l'export régional pris dans son ensemble est de 14 % en 2007, 12 % en 2009 et s'établit à 20 % en 2010.

Sur les trois années d'observation disponibles, la part du chiffre d'affaires à l'export des PME accompagnées dans le chiffre d'affaire à l'export régional est supérieure à la moyenne dans trois secteurs : la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac ; la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; la fabrication d'autres produits industriels (pour mémoire, les données 2008 sur le chiffre d'affaires à l'export ne sont pas disponibles dans la source Insee FARE, cf. annexe sur les sources).



Note de lecture : en 2007, la part du chiffre d'affaires à l'export des PME accompagnées dans le secteur C1, industrie agro-alimentaire, est de 16 % du chiffre d'affaires à l'export des PME du secteur C1.

Source : CLAP, FICUS et FARE (Insee)

Pour mémoire : intitulés des secteurs d'activité

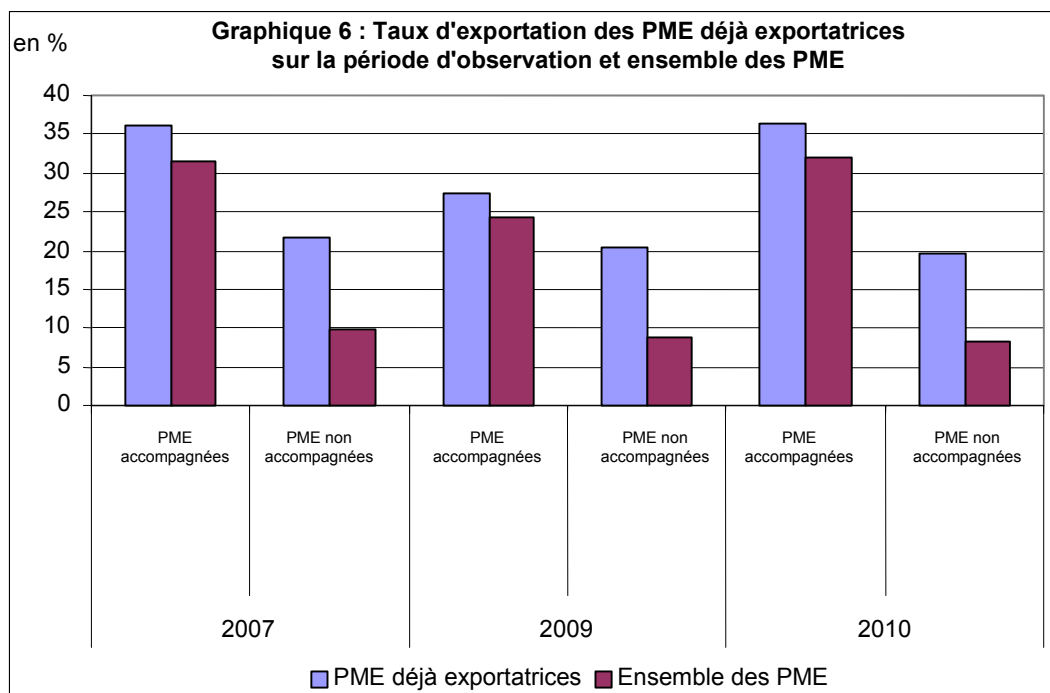
A17	Libellé du secteur en A17
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines
C4	Fabrication de matériels de transport
C5	Fabrication d'autres produits industriels
DE	industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien
RU	Autres activités de services

Inversement, la part du chiffre d'affaires à l'export des PME accompagnées dans le chiffre d'affaire à l'export régional est inférieure à la moyenne dans le commerce (à l'exception de l'année 2007) et les activités scientifiques et techniques ; ces secteurs, très présents au niveau régional, étant peu représentés parmi les entreprises accompagnées.

Un taux d'exportation élevé chez les entreprises accompagnées

Sur la période d'observation, le taux d'exportation des PME accompagnées oscille entre 24 % (en 2009) et 32 % (en 2010). En moyenne régionale, toutes PME confondues, ce taux est généralement compris entre 5 % et 10 % mais avoisine les 20 % si l'on se restreint aux PME régionales qui exportent.

En 2007, le taux d'exportation s'élève à 31 % pour l'ensemble des PME accompagnées et à 36 % pour celles qui exportent déjà au moment où elles entrent dans le dispositif d'accompagnement. En 2010, ces taux sont comparables avec 32 % pour l'ensemble des PME accompagnées et à 36 % pour celles qui exportent déjà.



Note de lecture : en 2007, le taux d'exportation s'élève à 31,4 % pour l'ensemble des PME accompagnées et 36,1 % pour les PME exportatrices.
Source : CLAP, FICUS et FARE (Insee)

Pour les PME accompagnées, l'écart entre taux d'exportation des PME déjà exportatrices et taux d'exportation de l'ensemble des PME est faible. Il se situe entre 3,1 points en 2009 à 4,7 points en 2007. Pour le reste des PME régionales, l'écart entre le taux d'exportation des PME exportatrices et l'ensemble des PME est plus fort. Il atteint 11,4 points en 2010 et 12,0 points en 2007.

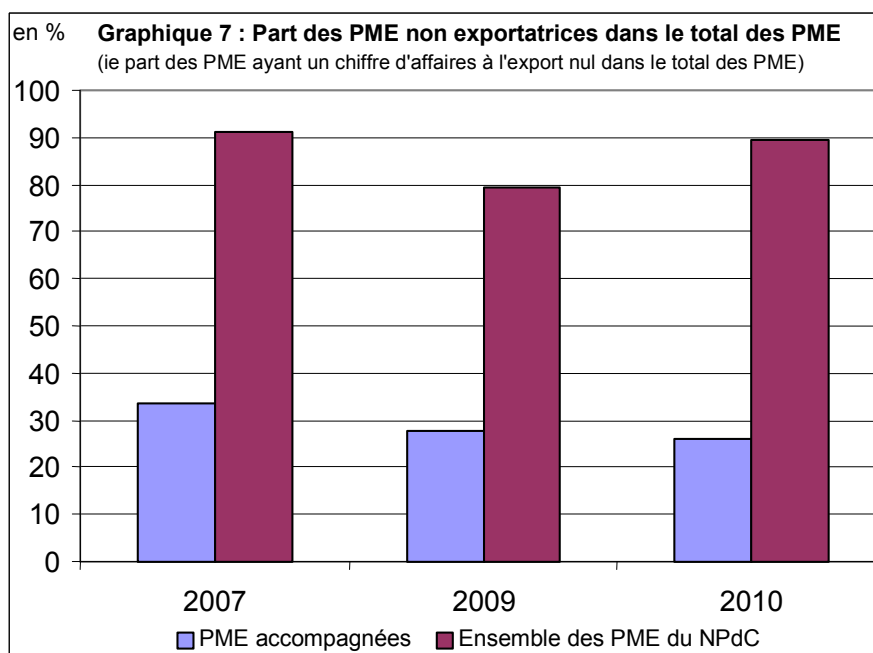
Cette sensible différence entre les PME accompagnées et le reste des PME régionales provient d'une composition catégorielle dissemblable. La proportion d'entreprises sans salariés ou de micro-entreprises est nettement plus faible pour les PME accompagnées que dans le reste des PME régionales : 28 % pour le premier groupe contre 90 % pour le second. Or, les entreprises sans salariés et les micro-entreprises exportent beaucoup moins que les entreprises de taille supérieure.

En outre, ces écarts sont également liés à des effets structurels. Ainsi, le taux d'exportation des PME accompagnées est nettement supérieur à celui en moyenne régionale dans les secteurs de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques (C3) et de la fabrication d'autres produits industriels (C5).

Entre 2007 et 2010, de plus en plus de PME accompagnées qui exportent

La part des PME ayant un chiffre d'affaires à l'export nul, c'est-à-dire non exportatrices au cours d'une année considérée, est nettement différente entre les PME accompagnées et le reste des PME régionales. En 2007, une PME accompagnée sur trois a un chiffre d'affaires à l'export nul c'est-à-dire qu'une PME accompagnée sur trois n'exporte pas alors qu'en moyenne régionale, 9 PME sur 10 n'exportent pas. Entre 2007 et 2010, la part de PME accompagnées non exportatrices se réduit. En 2010, cette part est en effet de une sur 4 chez les entreprises accompagnées alors qu'elle reste de 9 sur 10 en moyenne régionale.

Plusieurs raisons peuvent se combiner pour expliquer ce constat : une part plus importante d'entreprises déjà exportatrices entrant dans le dispositif chaque année ou encore un passage à l'export de certaines entreprises qui ensuite continuent à bénéficier du dispositif.



Note de lecture : en 2007, 33,6 % des PME accompagnées n'exportent pas.

Source : CLAP, FICUS et FARE (Insee)

Un taux à l'export plus élevé pour les entreprises accompagnées mais une part de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires total moindre

Si les PME accompagnées ne représentent que 1 % environ des PME ayant leur siège social en Nord-Pas-de-Calais, leur chiffre d'affaires représente plus de 5% du total de chiffre d'affaires des PME de la région et une part très importante du chiffre d'affaires à l'export (14 % en 2007 et 22% en 2010).

Le taux à l'export est d'ailleurs, comme cela a été souligné précédemment, plus élevé dans le groupe des entreprises accompagnées qu'en moyenne régionale (rapport de 1 à 3 sur les trois années pour lesquelles le chiffre d'affaires à l'export est disponible dans les sources Insee, cf. annexe 2 pour l'ensemble des données des ratios économiques et financiers). De même, le nombre moyen de salariés par entreprises est nettement plus élevé au sein des entreprises accompagnées, avec une moyenne d'une quarantaine de salariés, que dans l'ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais avec en moyenne 5 salariés par entreprise (cf. tableau 3). Les PME accompagnées ont en effet un profil comparable à celui des PME exportatrices, relativement différent du profil moyen de l'ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais. Elles se situent dans les tranches d'effectifs les plus hautes et affichent des chiffres d'affaires et valeurs ajoutées moyennes nettement plus élevées que pour la moyenne des PME de la région.

Cependant, quelques ratios économiques et financiers, hormis le taux à l'export, sont inférieurs pour les PME accompagnées que pour l'ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais (cf. tableau 2). Ainsi par exemple, le taux de marge s'établit en 2010 à 23,0 % pour les PME accompagnées et à 29,5% en moyenne régionale, soit un écart de -6,5 points.

La rémunération annuelle moyenne est plus élevée chez les PME accompagnées que dans l'ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais traduisant peut-être l'existence d'un service dédié à l'export ou une part de cadres plus importante dont certains positionnés sur le domaine de l'export.

Tableau 4 : Positionnement économique et financier des PME accompagnées

	Unité : %	
	2007	2010
Part des PME accompagnées dans le total des PME du Nord-Pas-de-Calais	0,5%	0,7%
Part des effectifs salariés des PME accompagnées dans les effectifs totaux des PME du NPdC	4,3%	6,0%
Part du chiffre d'affaires des PME accompagnées dans le total du CA des PME du NPdC	5,1%	7,3%
Part du CA à l'export des PME accompagnées dans le total du CA à l'export des PME du NPdC	13,8%	22,4%
Part de la VABCF des PME accompagnées dans le total de la VABCF des PME du NPdC	4,4%	5,9%
Part de l'EBE des PME accompagnées dans le total de l'EBE des PME du NPdC	3,7%	4,6%
Part des salaires versés par les PME accompagnées dans le total des salaires des PME du NPdC	4,8%	6,5%

Source : CLAP, FICUS, FARE (Insee)

Tableau 5 : Écarts entre les PME accompagnées et l'ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais

	Unité : point de %, nombre	
	2007	2010
Écart de taux à l'export (en point de %)	17,7	21,2
Écart de part de VABCF dans CA (en point de %)	-3,4	-5,1
Écart de taux d'EBE (en point de %)	-2,3	-2,9
Écart de taux de marge (en point de %)	-5,3	-6,5
Écart de rémunération moyenne annuelle (en nombre)	3 800	3 100

Source : CLAP, FICUS, FARE (Insee)

Note : Tous les écarts sont calculés de la même façon : valeur du ratio pour les PME accompagnées - valeur du ratio en moyenne régionale. Par exemple, l'écart de taux à l'export en 2007 est : 28,0 % - 10,3 % = 17,7%

Tableau 6 : Ratios économiques et financiers

	Unités : milliers d'euros, nombre			
	2007		2010	
	PME accompagnées	Ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais	PME accompagnées	Ensemble des PME du NPdC
Chiffre d'affaires moyen par entreprise (en milliers d'euros)	10 530	1 098	11 359	1 143
Chiffre d'affaires à l'export moyen par entreprise (en milliers d'euros)	2 946	113	3 566	117
Valeur ajoutée moyenne par entreprise (en milliers d'euros)	2 461	294	2 507	311
Excédent brut d'exploitation par entreprise (en milliers d'euros)	663	95	369	82
<i>Nombre moyen de salariés par entreprise</i>	45	6	43	5

Source : CLAP, FICUS, FARE (Insee)

Des caractéristiques des PME exportatrices qui se vérifient pour les PME accompagnées

Dans le Pages de Profils n°106 de juin 2012, il était mis en évidence que les PME exportatrices se caractérisaient par de meilleures performances en termes de volumes de ventes, de productivité et de rétribution salariale. Ce constat se fondait sur les données de l'année 2007 et se vérifie pour les entreprises accompagnées de l'année 2007. Du fait d'une plus forte proportion d'emplois qualifiés, notamment de cadres, les PME exportatrices ont une productivité apparente du travail et des salariés supérieurs aux PME non exportatrices. En 2009 et 2010, il faut toutefois moduler le constat portant sur une productivité apparente du travail plus élevée.

Si les profils des entreprises accompagnées sont globalement comparables à ceux des PME exportatrices tels que décrits dans le Pages de Profils n°106, y compris en termes de secteurs d'activité et de tailles d'entreprises, il n'est pas possible d'établir de profils plus fins d'entreprises. En effet, l'analyse des données réalisée sur les entreprises accompagnées, en croisant notamment avec les types d'actions concernées, ne permet pas d'aboutir à des classes homogènes et en nombre suffisamment restreint pour être exploitables.

Ainsi, il n'a pas été possible d'établir un profil d'entreprises accompagnées différent selon le groupe d'actions (groupe codé de 1 à 4 tel que présenté page 6), tout comme il n'a pas été possible d'établir de parcours particulier au sein du dispositif d'accompagnement.

Partie 3 : Méthode économétrique d'évaluation du dispositif d'accompagnement à l'international en 2007 et 2008

La méthode économétrique d'évaluation développée par l'Insee vise à éliminer à chaque étape de la réflexion les facteurs qui peuvent influencer les résultats des entreprises (cf. annexe 2).

Le fichier complet des aides octroyées entre 2007 et 2010 reprend 6 447 actions concernant 2 011 entreprises (dont 259 ayant leur siège hors région). Une première étape en deux temps permet de ne retenir que les entreprises ayant leur siège social en Nord-Pas-de-Calais et pour lesquelles il est estimé que l'action suivie a un impact significatif sur l'ouverture à l'international (cf. étape 1 du tableau 7).

Analyse des entreprises bénéficiaires en 2007 et 2008 : choix de l'action la plus impactante

La plupart des entreprises se retrouvant dans le fichier des entreprises accompagnées au cours de plusieurs années et pour plusieurs actions différentes, il est nécessaire de simplifier l'information disponible en ne retenant que l'action jugée la plus impactante (cf. étapes 2 à 4 du tableau 7). On cherche à estimer l'impact des aides dispensées en 2007 selon diverses catégories d'aides (catégories construites en fonction du degré supposé de l'impact de l'aide sur le développement de l'entreprise). Pour construire l'échantillon des bénéficiaires, on s'intéresse aux entreprises ayant bénéficié d'au moins une aide en 2007. Plusieurs cas de figure sont possibles :

- cas n°1 : l'entreprise n'a pas bénéficié d'action en 2008

On s'intéresse alors à l'ensemble des actions "reçues" par l'entreprise en 2007 ; on ne conserve que l'action ayant l'impact supposé le plus important. L'entreprise fera donc partie de l'échantillon 2007 pour l'estimation de l'impact des aides de sa "catégorie" la plus forte.

- cas n°2 : l'entreprise a bénéficié d'une action en 2008

L'entreprise est conservée dans l'échantillon 2007 si elle a bénéficié en 2007 d'actions plus "impactantes" qu'en 2008. Sinon, l'entreprise fera éventuellement partie de l'échantillon 2008 (cela dépendra des actions dont a pu bénéficier cette entreprise en 2009).

Remarque : une entreprise ayant bénéficié en 2007 et 2008 d'actions de même degré d'impact supposé interviendra à la fois dans l'échantillon 2007 et 2008.

Filtres proposés pour la constitution du groupe témoin

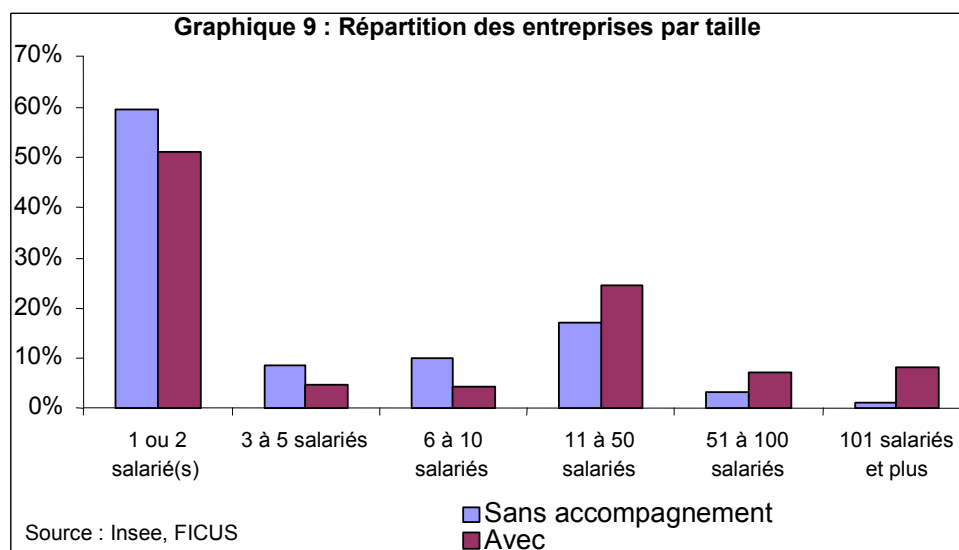
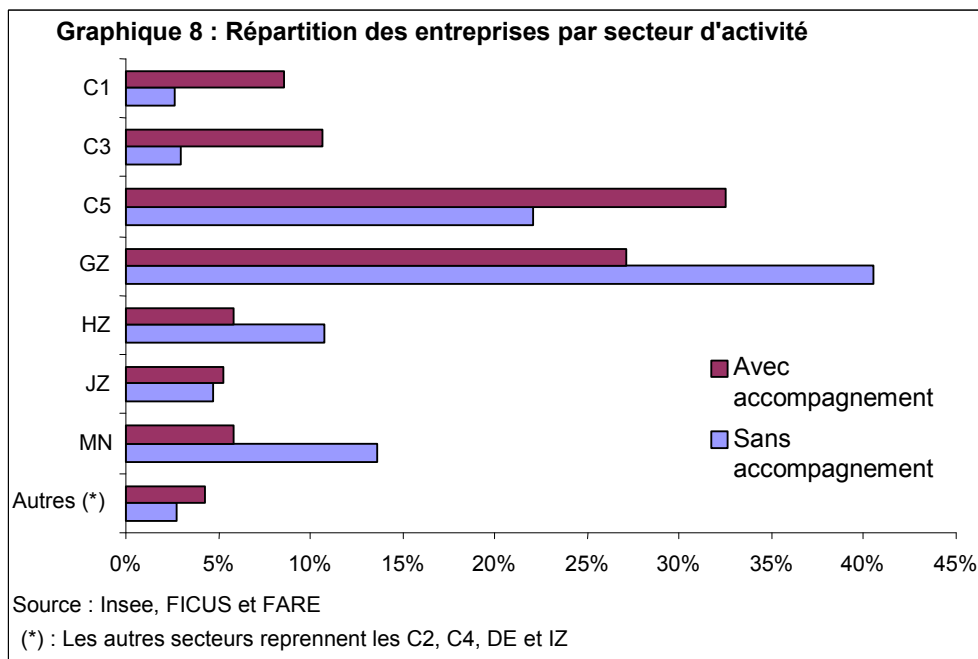
Les entreprises accompagnées ont des caractéristiques comparables aux entreprises exportatrices, notamment différentes de celles de l'ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais. Pour évaluer les résultats du dispositif d'accompagnement sur l'ouverture à l'export des PME, il est important de retenir des entreprises qui présentent des caractéristiques relativement proches (sans toutefois chercher à retrouver des entreprises identiques). Des filtres ont été définis pour éliminer les modalités très peu présentes parmi les entreprises accompagnées mais très présentes dans l'ensemble des entreprises du Nord-Pas-de-Calais (étapes 5 à 8 du tableau 7).

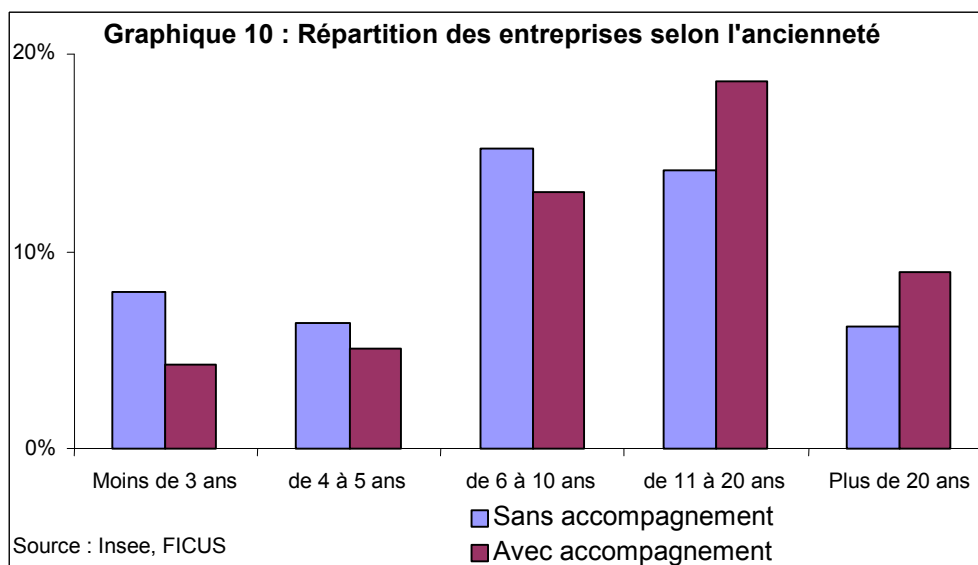
Tableau 7 : Détail des étapes de sélection des entreprises accompagnées

Étape	Contenu de la sélection	Nombre d'entreprises restantes	Ventilation des entreprises restantes par groupe
1	Appariement avec les fichiers CLAP et FARE, suppression des actions du groupe 4 et des entreprises dont le siège social se situe hors Nord-Pas-de-Calais	1 066	232 pour le groupe 1, 467 pour le groupe 2, 367 pour le groupe 3
2	Prise en compte des entreprises accompagnées en 2007 ou 2008	387	
3	Détermination de l'action la plus impactante	307	59 pour le groupe 1 125 pour le groupe 2 123 pour le groupe 3

4	Restriction du champ aux entreprises de moins de 250 salariés	290	
5	Filtre sur le secteur d'activité : élimination des secteurs AZ, FZ, KZ, LZ, OQ et RU	278	
6	Filtre sur la taille de l'entreprise : élimination des entreprises de 0 salarié	265	
7	Filtre sur la catégorie juridique : élimination des entreprises pour lesquelles la catégorie juridique ne commence pas par 5 (société commerciale)	263	
8	Filtre sur les entreprises qui exportaient déjà avant l'aide (zoom sur les primo-exportateurs en encadré 2)	188	40 dans le groupe 1 69 dans le groupe 2 79 dans le groupe 3

Le groupe témoin reprend les critères ci-dessus et comprend globalement 1 195 entreprises (446 pour l'année pivot 2007 et 749 pour l'année pivot 2008). La mise en place des filtres permet d'aboutir à un groupe d'entreprises témoin relativement comparable au groupe des entreprises accompagnées comme par exemple au niveau de la structure par secteur d'activité (graphique 8), par taille (graphique 9) ou par ancienneté (graphique 10).





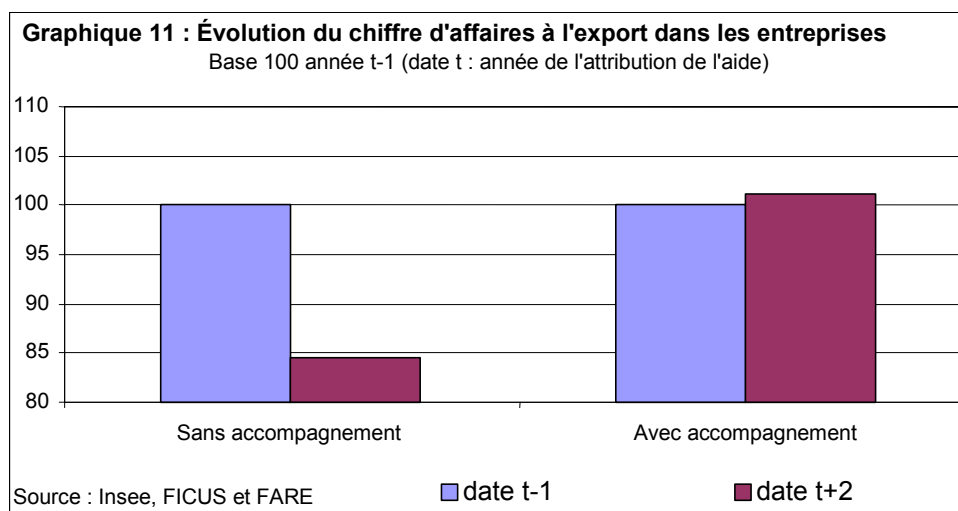
Encadré 2 : Zoom sur les entreprises non exportatrices

Afin d'évaluer le dispositif d'accompagnement, il est nécessaire de distinguer les entreprises déjà exportatrices avant d'être accompagnées de celles qui n'exportaient pas. Dans ce dernier cas, en reprenant les mêmes filtres que ceux présentés ci-dessus, il reste 36 entreprises qui n'exportaient pas en 2006 (pour les entreprises accompagnées en 2007) et 34 entreprises qui n'exportaient pas en 2007 (pour les entreprises accompagnées en 2008) soit 70 entreprises au total :

- 13 dans le groupe 1,
- 36 dans le groupe 2,
- 21 dans le groupe 3.

Le nombre d'observations est beaucoup trop faible pour mener à bien une évaluation du dispositif sur les primo-exportatrices. Quelques chiffres sont toutefois à connaître : parmi les 70 entreprises citées ci-dessus, 13 entreprises du pivot 2007 exportent en 2009 (soit une part de 36 % de passage à l'export) et 10 entreprises du pivot 2008 exportent en 2010 (soit une part de 29 %).

Pour comparaison, pour les années pivot 2007 et 2008, parmi les entreprises non accompagnées, 12 % environ sont passées à l'export (sur les secteurs retenus dans l'étude). Pour information, en ne retenant que les entreprises industrielles, cette part monte à 18 % pour les entreprises non accompagnées et à 43 % pour les entreprises accompagnées.



Le travail nécessaire à la préparation des fichiers en vue de l'évaluation du dispositif conduit finalement à un nombre d'observations insuffisant pour en tirer des conclusions statistiques. Ainsi, en matière d'évolution de chiffres d'affaires à l'export, les résultats bruts conduisent à penser que les entreprises accompagnées ont globalement réussi à stabiliser leur chiffre d'affaires à l'export dans une période marquée par un recul global des chiffres d'affaires à l'export (graphique 11). Or, la comparaison statistique des moyennes nous amène à conclure à la non significativité de l'écart observé (tableau 8). Ainsi, les entreprises accompagnées n'obtiendraient pas de résultats à l'export fondamentalement différents de ceux de l'ensemble des PME exportatrices du Nord-Pas-de-Calais.

Tableau 8 : Comparaison des moyennes et variances

Statistique	Sans aide	Avec aide	Différence	Test	Égalité des moyennes		Égalité des variances
					Variances égales	Variances différentes	
Taux de croissance de l'emploi							
Moyenne	-2,0	0,2	2,2	Test	-0,68	-0,71	1,14
Écart-type	0,4	0,4		Proba critique	0,497	0,477	0,278
Médiane	0,0	0,0	0,0	Décision	Egalité	Egalité	
Taux de croissance du chiffre d'affaires à l'export							
Moyenne	-8,8	-6,7	2,2	Test	-0,29	-0,35	1,74
Écart-type	0,9	0,7		Proba critique	0,769	0,725	0,001
Médiane	-8,8	-6,7	2,1	Décision	Egalité	Egalité	
Variation du "taux d'exportation"							
Moyenne	-0,6	-1,0	-0,4	Test	0,17	0,71	1,08
Écart-type	0,2	0,2		Proba critique	0,866	0,863	0,646
Médiane	0,0	2,4	2,4	Décision	Egalité	Egalité	
Taux de croissance du chiffre d'affaires global							
Moyenne	-2,7	-0,2	2,6	Test	-0,70	-0,70	1,00
Écart-type	0,5	0,5		Proba critique	0,486	0,487	0,973
Médiane	-3,2	-1,6	1,6	Décision	Egalité	Egalité	
Taux de croissance de la valeur ajoutée							
Moyenne	-4,7	-7,6	-2,8	Test	0,66	0,73	1,31
Écart-type	0,5	0,5		Proba critique	0,508	0,469	0,026
Médiane	-3,7	-4,7	-1,0	Décision	Egalité	Egalité	

La colonne différence donne l'écart entre les moyennes et les médianes des entreprises aidées et non aidées.

Le test de la différence de moyenne avec variance identique correspond au test habituel, alors que celui avec des variances différentes effectue la correction de Satterthwaite. Le test d'égalité des variances est un test F sur le ratio des variances.

La règle de décision acceptant ou rejetant l'égalité des moyennes (ou des variances) est basée sur un **niveau de test de 5%**.

D'une part, les entreprises ont obtenu des résultats très différents selon qu'elles ont été accompagnées en 2007 ou en 2008. Pour les entreprises accompagnées en 2007, les évolutions sont calculées sur la période 2006-2009 (soit depuis l'année précédant l'accompagnement jusqu'à deux ans après l'accompagnement). Sur cette période, le chiffre d'affaires global a augmenté moins vite pour les entreprises accompagnées que les entreprises du groupe témoin ; le chiffre d'affaires à l'export a reculé plus notablement.

Pour les entreprises accompagnées en 2008, les évolutions sont calculées sur la période 2007-2010. Sur cette période, le chiffre d'affaires global est stable pour les entreprises accompagnées alors qu'il est en net recul pour les entreprises du groupe témoin ; le chiffre d'affaires à l'export progresse même alors qu'il diminue fortement pour les entreprises non accompagnées (tableau 9).

Tableau 9 : Base de l'évaluation

2007 72 entreprises aidées et 446 entreprises non aidées
2008 116 entreprises aidées et 749 entreprises non aidées

	Chiffres d'affaires			Chiffres d'affaires à l'export			Effectifs salariés		
	2006	2009	Évolution	2006	2009	Évolution	2006	2009	Évolution
Entreprises accompagnées	841 925	857 418	1,8%	194 243	163 614	-15,8%	3 210	3 194	-0,5%
Entreprises non accompagnées	2 027 118	2 127 634	5,0%	368 554	342 414	-7,1%	8 876	8 408	-5,3%

	Chiffres d'affaires			Chiffres d'affaires à l'export			Effectifs salariés		
	2007	2010	Évolution	2007	2010	Évolution	2007	2010	Évolution
Entreprises accompagnées	1 784 845	1 784 512	0,0%	704 263	744 100	5,7%	5 733	5 250	-8,4%
Entreprises non accompagnées	4 370 568	4 073 539	-6,8%	1 103 418	957 833	-13,2%	16 092	15 513	-3,6%

Source : Insee

D'autre part, il apparaît de grandes différences dans les évolutions observées. Les entreprises accompagnées ont des résultats plus « resserrés » que les entreprises du groupe témoin ce qui peut expliquer qu'au final l'écart observé ne soit pas statistiquement significatif (tableau 10). Le trop faible nombre d'observations retenues au final en est sans doute l'explication.

Tableau 10 : Évolutions du chiffre d'affaires à l'export selon que les entreprises ont été accompagnées ou non

Unité : %

Classement des entreprises selon le taux d'évolution du chiffre d'affaires à l'export	Entreprises accompagnées	Entreprises non accompagnées
25% des entreprises (1er quartile)	-43,5	-81,5
50% des entreprises (Médiane)	-11,7	-38,1
Évolution moyenne	-3,4	-23,7
75% des entreprises (3ème quartile)	+25,9%	+12,1

Note : 25% des entreprises accompagnées ont enregistré une baisse du CA à l'export d'au moins 43,5% sur la période d'observation
25% des entreprises non accompagnées ont enregistré une baisse du CA à l'export d'au moins 81,5% sur la période d'observation.

Les valeurs aberrantes (baisse supérieure à 100% et hausse supérieure à 200%) ont été exclues de l'analyse.

Source : Insee, FICUS et FARE

Du fait d'un trop faible nombre d'observations, la mise en œuvre de la méthode économétrique d'évaluation ne permet pas de conclure quant à l'effet du dispositif d'accompagnement à l'international. Il apparaît cependant que les caractéristiques et les résultats obtenus sont comparables à ceux des entreprises exportatrices en moyenne régionale. Les baisses de chiffre d'affaires à l'export sont moins prononcées pour les entreprises accompagnées, les hausses plus fréquentes.

ANNEXE 1 : DONNES DETAILLEES POUR LES RATIOS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Tableau 11 : Ratios économiques et financiers

Unités : nombre, millions d'euros, %

	2007		2009		2010	
	PME accompagnées	Ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais	PME accompagnées	Ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais	PME accompagnées	Ensemble des PME du Nord-Pas-de-Calais
Nombre d'entreprises	370	69 000	490	69 000	500	68 000
Total du chiffre d'affaires à l'export (en millions d'euros)	1 081	7 831	952	7 197	1 772	7 896
Total du chiffre d'affaires (en millions d'euros)	3 864	76 095	3 979	74 350	5 645	77 359
Taux à l'export (en %)	28,0%	10,3%	23,9%	9,7%	31,4%	10,2%
Total de la valeur ajoutée brute (en millions d'euros)	903	20 358	958	20 150	1 246	21 048
Part de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires (en %)	23,4%	26,8%	24,1%	27,1%	22,1%	27,2%
Total de l'excédent brut d'exploitation (en millions d'euros)	243	6 556	181	5 716	287	6 209
Taux d'EBE (en %)	6,3%	8,6%	4,5%	7,7%	5,1%	8,0%
Taux de marge (en %)	26,9%	32,2%	18,9%	28,4%	23,0%	29,5%
Total des effectifs salariés moyens (nombre)	16 000	378 000	18 000	363 000	22 000	358 000
Nombre moyen de salariés par entreprise	45	6	37	5	43	5
Total des salaires et traitements (en millions d'euros)	660	13 802	778	14 434	959	14 839
Rémunération moyenne annuelle (en euros)	40 300	36 500	43 100	39 700	44 500	41 400
Productivité par tête (en euros)	55 200	53 800	53 100	55 400	57 800	58 700

Source : CLAP, FICUS, FARE (Insee)

Définitions

Chiffre d'affaires (total)

Le chiffre d'affaires (CA) considéré ici est égal au montant hors taxes du chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle résultant des activités ordinaires. Il est encore égal à la somme des ventes de marchandises et de la production vendue de biens et services.

Chiffre d'affaires à l'export

Le chiffre d'affaires (CA) à l'export est égal au montant total des exportations et des livraisons intra-communautaires. C'est le montant hors taxes du chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise avec les tiers, hors du territoire national.

Taux à l'export

Rapport entre le chiffre d'affaires à l'export et le chiffre d'affaires total (en %)

Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs (VABCF)

La valeur ajoutée aux coûts des facteurs est la valeur ajoutée hors taxes à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation et de laquelle on déduit les impôts, taxes et versements assimilés. C'est un outil approprié pour réaliser des comparaisons intersectorielles puisqu'on peut comparer la VABCF d'un secteur hautement subventionné avec celle de secteurs qui le sont moins.

Part de la valeur ajoutée dans le total de chiffres d'affaires

Rapport entre la VABCF et le CA total (en %)

Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

L'EBE mesure ce qui reste de la valeur ajoutée après rémunération du travail salarié et prélèvement fiscal au stade de la production (impôts nets de subventions). C'est la valeur ajoutée brute au coût des facteurs à laquelle on retranche les frais de personnels (salaires, traitements et charges sociales). Indicateur des performances industrielles et commerciales de l'entreprise, l'EBE est calculé indépendamment des politiques d'amortissement, des charges financières, de l'impôt sur les bénéfices et des opérations de production et de commercialisations : plus elle sera importante, plus elle permettra à une entreprise située dans un secteur fortement concurrentiel de renouveler conséquemment ses équipements.

Taux de marge brute d'exploitation ou taux d'EBE

Rapport entre l'EBE et le CA total (qui est hors taxes) (en %)

Taux de marge

Rapport entre l'EBE et la VABCF (en %).

Effectifs salariés moyens

Les effectifs salariés moyens sont calculés à partir de l'information existant dans la source ESANE sur l'effectif salarié de manière à obtenir la notion la plus proche possible d'un effectif salarié annuel moyen en équivalent temps plein.

Nombre moyen de salariés par entreprise

Rapport entre les effectifs salariés moyens et le nombre d'entreprises (PME)

Salaires et traitements

Il s'agit ici du salaire brut c'est-à-dire la somme des rémunérations alloués aux salariés et de la part « salarié » des charges sociales (cotisations de sécurité sociale, retraites...). Sont exclues les charges sociales « employeur ».

Rémunération moyenne annuelle

Rapport entre les salaires et traitements et les effectifs salariés moyens (en nombre)

Productivité par tête

La productivité « apparente du travail » ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés. La productivité apparente du travail est usuellement mesurée en rapportant la richesse créée au facteur travail :

- la richesse créée est mesurée par la valeur ajoutée (évaluée en volume) ;
- seul le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production est pris en compte et il peut être quantifié de plusieurs manières :

1. si le volume de travail est mesuré par le nombre d'heures travaillées, on parle de « productivité horaire apparente du travail » ;
2. si le volume de travail est mesuré par le nombre de personnes en emploi (personnes physiques), on parle de « **productivité par tête** ».

Taux d'exportation : rapport du chiffre d'affaires à l'export sur le chiffre d'affaires total.

ANNEXE 2 : MÉTHODE ÉCONOMÉTRIQUE D'ÉVALUATION

La méthode développée par l'Insee vise à éliminer à chaque étape de la réflexion les facteurs qui peuvent influencer les résultats des entreprises.

- La première étape consiste à comparer les entreprises ayant été accompagnées à l'ensemble des entreprises de la région Nord-Pas-de-Calais. Le profil des entreprises accompagnées étant assez spécifique par rapport à l'ensemble des entreprises régionales, il est nécessaire de filtrer les entreprises de la région sur des critères de taille, de catégorie juridique et de secteur d'activité de façon à ce que la comparaison ait du sens.
- La seconde étape est une analyse brute des résultats comptables des entreprises pour remarquer que bons résultats et accompagnement vont de pair. Ces meilleurs résultats sont toutefois potentiellement influencés par la structure atypique des entreprises du dispositif. Afin de mettre en évidence la corrélation entre le fait d'avoir bénéficié de l'accompagnement et celui d'avoir enregistré une plus forte croissance du chiffre d'affaires à l'export, une analyse toutes choses égales par ailleurs est réalisée à l'étape suivante.
- Dans la troisième étape, un échantillon d'entreprises non accompagnées a été sélectionné afin de réaliser une analyse toutes choses égales par ailleurs permettant de mettre en évidence les facteurs ayant un impact sur les résultats de l'entreprise. La mise en œuvre de cette étape conduit à ne pas pouvoir conclure statistiquement à une différence de résultats.
- La quatrième étape aurait consisté à neutraliser le biais de sélection en estimant la probabilité d'être accompagné en fonction des caractéristiques de l'entreprise.
- Enfin, la cinquième étape permet par une méthode de matching, d'estimer l'impact qu'aurait eu l'accompagnement sur les entreprises qui n'en ont pas bénéficié et réciproquement d'estimer les résultats qu'auraient enregistrés les entreprises accompagnées si elles ne l'avaient pas été. Pour ce faire, grâce au modèle estimé à la quatrième étape, on aurait associé, à chaque entreprise accompagnée, une entreprise non accompagnée qui avait la même probabilité d'obtenir « l'aide » et réciproquement, à chaque entreprise non accompagnée, on associe une entreprise qui a été accompagnée. Ce processus d'appariement permet d'estimer l'efficacité de l'accompagnement.

ANNEXE 3 : SOURCES STATISTIQUES

Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) : Le dispositif Clap a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment Sirene, Epure (Urssaf), DADS (Déclarations annuelles de données sociales), et SIASP (Système d'Information sur les Agents des Services Publics). Clap rassemble à un niveau géographique fin, pouvant aller jusqu'à la commune, et sur un champ d'activités quasi-complet des données sur la localisation des établissements ayant une réalité économique, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande. Le secteur de la Défense et les emplois domestiques n'entrent pas dans le champ couvert par CLAP. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas non plus comptabilisés. Dans Clap, l'emploi est mesuré au sens de « postes de travail » pourvus au 31 décembre par établissement employeur qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel. Cette approche centrée sur la notion de « facteur travail » au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

FICUS (fichier complet unifié de SUSE jusqu'en 2007). Ce fichier qui contient l'ensemble des entreprises, tous régimes d'imposition confondus à l'exception du micro-BIC, du Bénéfice Agricole ainsi que des exploitations agricoles imposées au BIC, permet de disposer d'un nombre réduit de variables économiques et comptables (éléments du compte de résultat simplifié et du bilan simplifié entre autres). Les informations comptables contenues dans le Système Unifié de Statistiques d'Entreprises (SUSE) étant de niveau entreprise, il n'existe pas dans FICUS ou SUSE de données d'établissement. SUSE vise à constituer un ensemble cohérent de données individuelles et statistiques sur les entreprises par l'exploitation conjointe de deux sources : l'une fiscale, qui regroupe les bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) et les bénéficiaires non commerciaux (BNC) et l'autre statistique, l'enquête annuelle d'entreprises (EAE). Il permet l'analyse du système productif sous différents angles : production, facteurs de production, compte de résultat et bilan, performances économiques des entreprises. L'exercice 2007 est la dernière année de production du fichier FICUS.

FARE (Fichier Approché des Résultats Esane à partir de l'année 2008). Le fichier FARE est le fichier individuel des données comptables, il est un des deux éléments fondamentaux (sources administratives) du dispositif ESANE. Le dispositif ESANE (Elaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise) vise à constituer un ensemble cohérent de statistiques sur les entreprises. Il combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale, et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire les statistiques structurelles d'entreprises. Il remplace donc le précédent système, composé de deux dispositifs (EAE : enquêtes annuelles d'entreprise et SUSE : système unifié de statistique d'entreprise s'appuyant sur les déclarations fiscales), en les unifiant. Ce changement s'est accompagné d'un allègement de la charge de réponse demandée aux entreprises, puisque les questions qui étaient demandées dans les questionnaires des EAE et qui correspondaient à des données disponibles dans les sources administratives ont été supprimées. **Mais le changement de dispositif génère également des ruptures au niveau des résultats produits par rapport à ceux provenant du système précédent, pour trois raisons principales :**

- le questionnaire des enquêtes du dispositif ESANE a été rénové, ce qui a pu induire certaines modifications du comportement de réponse des entreprises ;
- la prise en compte conjointe des données d'enquête et des données administratives, et en particulier la confrontation des informations disponibles dans les deux sources sur la ventilation du chiffre d'affaires selon les activités principales, a nécessité la mise en place de méthodes d'estimations statistiques rénovées ;
- les données sont publiées selon la nomenclature d'activités révisée NAF rév.2, alors que les précédents résultats l'étaient en NAF rév.1.

Pour l'exercice 2008, année de première mise en production du dispositif, les données n'ont été contrôlées qu'au niveau « groupe » de la nomenclature, soit les 272 niveaux définis par les trois premiers caractères du code APE des entreprises, et seules quelques variables ont été contrôlées. Le chiffre d'affaires à l'export ne fait pas partie de ces variables et ne figurent donc pas dans le fichier statistique mis à disposition des services études de l'Insee.

A partir de l'exercice 2009, les résultats en agrégats composites sont diffusés à un niveau plus fin et avec plus de variables aussi bien dans Alisse (Accès en Ligne aux Statistiques Structurelles d'Entreprises) que dans les chiffres clés sur Insee.fr.

A partir de l'exercice 2010, le champ a été étendu aux auto-entrepreneurs